

Les congés parentaux dans le monde

Mise à jour du document *Dispositions des régimes d'assurance parentale dans certains pays d'Europe : comparaison avec le Québec*

18. Royaume-Uni

Maternité

- 52 semaines
- 6 premières semaines à 90 % du salaire, sans maximum
- 33 semaines à 279,63 \$* par semaine ou 90 % du salaire, selon le plus bas des deux montants
- Les 13 dernières semaines sont non payées.
- Les travailleuses autonomes ont droit à 39 semaines à 279,63 \$ par semaine ou à 90 % de leur rémunération (le plus bas des deux).
- Les fonds proviennent de l'employeur, qui se fait rembourser de 92 % à 103 % des prestations par des fonds publics.

Paternité

- Le père a droit à 2 semaines.
- 279,63 \$ par semaine ou 90 % du salaire (le plus bas des deux)
- Financement identique à celui du congé de maternité

Congé parental

- 18 semaines par parent pour chaque enfant
- En cas de naissances multiples, la durée du congé parental double pour chaque parent.
- Non payé

Adoption

- 52 semaines
- 39 semaines à 279,63 \$ par semaine ou 90 % du salaire (le plus bas des deux). Les 13 dernières semaines sont non payées.
- Financement identique à celui du congé de maternité

Congés de maternité, de paternité, d'adoption et parentaux au Royaume-Uni – situation en avril 2015

	Durée	Montant assurable
Congé de maternité	<ul style="list-style-type: none"> • 52 semaines pour les employées • 39 semaines pour les travailleuses autonomes 	<ul style="list-style-type: none"> • Employées : 90 % du salaire pendant 6 semaines, 90 % ou 279,63 \$ par semaine pendant 33 semaines et 13 semaines non payés • Travailleuses autonomes : 279,63 \$ par semaine ou 90 % du salaire
Congé de paternité	2 semaines	279,63 \$ par semaine ou 90 % du salaire (le plus bas des deux)
Congé parental	18 semaines par parent pour chaque enfant	Non payé
Congé d'adoption	52 semaines	39 semaines à 279,63 \$ par semaine ou 90 % du salaire et 13 semaines non payées

Source : *International review of leave policies and related research 2015*, Institute of Education, Université de Londres, situation en avril 2015.

* Note : Tous les montants indiqués ici sont en dollars canadiens et en date de la mise à jour.

** Note : Ce document donne un aperçu des congés, assortis ou non d'un remplacement de revenus, prévus dans certains pays. Toutefois, il ne saurait prétendre faire un tour exhaustif de la situation dans chacun des pays. Comparer des programmes entre divers pays est un exercice complexe nécessitant la compréhension de plusieurs détails qui ne sont pas toujours disponibles dans la documentation accessible. Ainsi, toute comparaison peut être difficile dans la mesure où elle ne tient pas compte des nombreux éléments de contexte, de l'histoire dans lesquels s'inscrivent les dispositifs ainsi que des autres programmes propres à chaque pays.

Les renseignements contenus dans le présent document sont principalement tirés du *International review of leave policies and related research 2015* et décrivent la situation en vigueur en 2015. La situation de certains pays a donc pu changer depuis.

Source date et mise à jour : Conseil de gestion de l'assurance parentale
2015-08-18